



UBYRISK
consultants

EXPERTISE ET CONSEIL EN RISQUES NATURELS



PRESENTATION DE LA BASE DE DONNEES BD CATNAT

SOMMAIRE

Pourquoi une nouvelle base de données sur les catastrophes naturelles ?.....	3
Base CATNAT : la notion d'événement.....	6
Contenu de la base CATNAT.....	10

POURQUOI UNE NOUVELLE BASE DE DONNEES SUR LES CATASTROPHES NATURELLES ?

A ce jour, il existe plusieurs bases de données recensant les catastrophes naturelles dans le monde. En voici les principales et leurs caractéristiques :

- **La base du CRED** (université de Louvain) est considérée comme la référence en matière de base de données sur les catastrophes naturelles. Elle a une couverture mondiale, et sa force est de recenser les événements depuis 1900. Autre particularité, elle traite des catastrophes naturelles et technologiques mais aussi d'autres fléaux tels que les famines, les épidémies... Cette base ne s'intéresse qu'aux événements ayant fait plus de 10 morts et ayant fait l'objet d'une déclaration d'état d'urgence ou d'une demande d'assistance internationale. Très précise, les champs renseignés sont nombreux : nombre de victimes de blessées, d'affectées, de sans abri, pays, continents, région, dommages... La base traduite en français est téléchargeable sur notre site ou interrogeable en ligne sur le site du CRED.

- **L'Asian Disaster Reduction Center** a une base ciblée plus particulièrement sur les pays de l'Asie et les pays partenaires. Cette base s'appuie sur le système du CRED auquel elle fait référence.

- L'agence de gestion des risques australienne **EMA**, applique sensiblement les mêmes critères que le CRED pour la prise en compte des événements dans sa base, à savoir au moins dix morts ou un coût estimé des dommages de plus de cent millions de dollars australiens, soit cinquante-cinq millions d'euros, environ.

- L'agence de gestion des risques des États-Unis **FEMA** (Federal Emergency Management Agency) ainsi que d'autres sites donnent des listes de catastrophes naturelles qui ne sont pas toujours très structurées et proposent, dans le cas présent, des événements majeurs par type de catastrophes (plusieurs fenêtres).

- La base **Reliefweb**, très orientée sur l'humanitaire, elle recense les événements naturels majeurs dans le monde depuis 1981. A chaque événement correspond une fiche (parfois une carte de localisation). Cette base est alimentée par les organismes humanitaires américains qui interviennent lors des catastrophes si bien que son contenu n'est pas exhaustif pour les pays développés ou les pays ne faisant pas appel à l'aide internationale.

- **Les bases de données des réassureurs (Swiss Ré et Munich Ré)** ont pour principales caractéristique qu'elles ne sont disponible auprès du grand public. Qui plus est, certaines (comme celle de Swiss Ré) ne recense que les événements ayant fait au moins 50 millions de \$ de dommage. Enfin, créés par et pour les besoin des réassureurs, ces bases de données ont tendance à surreprésenter les événements survenant dans les pays ayant un marché de l'assurance / réassurance, c'est-à-dire les pays développés ou émergents.

Bien que souvent très complètes ces bases de données partagent un certain nombre de défauts :

- La typologie des phénomènes est souvent trop imprécise (i.e : des événements sont classés en "inondations" sans que distinction soit faite du type d'inondation dont s'agit : inondations par débordement (de plaine ou torrentielles), par remontée de nappe, inondations par ruissellement (rural ou urbain), inondations par submersion marine)

- Le seuil de prise en considération des événements est souvent trop élevé. Ainsi, en ne prenant par exemple que les événements faisant au moins 10 morts un grand nombre de catastrophes pourtant notables sont ignorées

- La description des événements est souvent très succincte. En effet, dans la majorité des cas les événements recensés sont résumés uniquement de façon quantitative : nombre de victimes, de blessés... alors qu'il serait intéressant de disposer de renseignements plus qualitatifs nécessaires à l'entretien de la mémoire des risques comme à d'éventuels retours d'expérience.

Comparaison de quelques bases de données

	Nbre d'événements	Nbre de victimes	Coût (mdrs de \$)
2016			
BD Catnat	1163	10 529	181
Swiss Ré	191	7 000	166
Munich Ré	750	9 200	175
CRED	284	7 415	92
2015			
BD Catnat	1044	23 313	110
Swiss Ré	149	26 000	85
Munich Ré	1060	23 000	90
CRED	333	22 732	65
2014			
BD Catnat	943	10 470	133
Swiss Ré	189	7 077	101
Munich Ré	980	7 700	110
CRED	326	7 982	92
2013			
BD Catnat	1013	24 397	165
Swiss Ré	150	20 000	131
Munich Ré	890	20 500	135
CRED	333	22 291	119
2012			
BD Catnat	1016	12 005	211
Swiss Ré	168	8 948	178
Munich Ré	905	9 600	170
CRED	348	9 622	156
2011			
BD Catnat	857	31 120	391
Swiss Ré	175	29 000	362
Munich Ré	820	27 000	380
CRED	328	30 965	364
2010			
BD Catnat	798	298 130	193
Swiss Ré	167	297 000	194
Munich Ré	950	295 000	150
CRED	393	317 855	132
2009			
BD Catnat	845	12 450	56
Swiss Ré	133	8 977	54
Munich Ré	860	11 000	50
CRED	338	11 130	47

	Nbre d'événements	Nbre de victimes	Coût (mdrs de \$)
2008			
BD Catnat	893	235 962	202
Swiss Ré	137	240 500	258
Munich Ré	750	163 000	200
CRED	351	235 285	190
2007			
BD Catnat	911	17 988	78
Swiss Ré	142	14 600	64
Munich Ré	960	16 000	82
CRED	414	16 938	74
2006			
BD Catnat	867	80 831	42
Swiss Ré	138	31 000	44
Munich Ré	850	20 000	50
CRED	401	23 491	34
2005			
BD Catnat	867	93 682	254
Swiss Ré	149	88 083	220
Munich Ré	650	100 995	212
CRED	434	89 208	214
2004			
BD Catnat	638	286 805	146
Swiss Ré	116	302 435	120
Munich Ré	641	283 105	145
CRED	350	241 579	136
2003			
BD Catnat	669	98 880	69
Swiss Ré	142	37 821	55
Munich Ré	399	64 207	54
CRED	362	110 012	70
2002			
BD Catnat	599	16 136	63
Swiss Ré	130	11 000	12 (assurés)
Munich Ré	698	10 576	65
CRED	422	12 733	52
2001			
BD Catnat	702	39 584	35
Swiss Ré	111	22 803	10 (assurés)
Munich Ré	701	25 063	36
CRED	378	30 981	27

NOTE : Les bilans effectués par les diverses entreprises (réassureurs notamment) et institutions (ONU, Centre de recherche sur l'épistémologie des catastrophes de l'Université de Louvain (CRED)), montrent qu'il existe des différences notables entre les statistiques fournies.

Pour ce qui est du nombre d'événements recensé, ces différences certaines entre les bases de données sont imputables aux méthodes comptage utilisées. Ainsi, à titre d'exemple les réassureurs ont comptabilisés plusieurs pics d'inondations en Inde, Pakistan et Bangladesh durant l'été 2010, considérant ainsi qu'il y a eu plusieurs événements. Pour notre part nous n'en avons comptabilisé qu'un seul car nous estimons que ces inondations ont occasionné des submersions quasi-permanentes dans ces pays durant cette période et sont liées à un seul phénomène : la mousson indienne. De même, dans leurs statistiques, certains producteurs de données ne comptabilisent les événements qu'à partir d'un certain seuil de dommage ou de victime (50 millions de \$ de dommages et / ou plus de 20 victimes pour Suisse Ré, au moins 10 morts et / ou 100 personnes directement affectées et / ou déclaration d'urgence de la part des autorités pour le CRED) alors que dans notre cas, nous considérons qu'il y a événement dès l'instant où il y a des préjudices humains ou matériels avérés. Toutes ces différences sur la manière de considérer un événement induit donc inévitablement des écarts statistiques parfois significatifs en fin d'année.

On notera également que les données provenant des réassureurs, ont tendance à surreprésenter les pays développés et émergents dans leurs statistiques. Cela s'explique par le fait que, de par l'essence même de leurs activités, les portefeuilles d'activité de ces sociétés sont concentrés dans les pays ayant un marché de l'assurance assez développé. Cette réalité se retrouve notamment dans les bilans humains fournis par ces sociétés qui sont souvent inférieurs à ceux des autres producteurs de données. Ainsi, en comptabilisant préférentiellement les événements dans les pays ayant un certain niveau de développement, les statistiques des réassureurs omettent certaines catastrophes naturelles survenant dans des pays pauvres où les conséquences

Un événement naturel dommageable peut être associé à un ou plusieurs phénomènes. Il est identifié sur la base de trois critères d'importance décroissante : le type du phénomène générateur de l'événement, la période de réalisation de l'événement, l'extension spatiale de l'événement.

On notera que certains événements apparemment séparés (temporellement et spatialement) sont parfois agrégés dans notre base pour n'en faire qu'un. Cela est le cas par exemple pour les inondations liées à la mousson en Asie. En effet, nous considérons que les inondations enregistrées chaque année dans plusieurs pays d'Asie entre juin et septembre ne font qu'un seul et même événement dans la mesure où elles ont le même phénomène générateur : la mousson. Ce type de raisonnement est également utilisé par les réassureurs lorsqu'ils effectuent leur catalogue d'événement.

Le type du phénomène

Deux phénomènes distincts (séisme et inondation par exemple) conduisent à identifier deux événements distincts, même si certains critères comme la date et le lieu sont identiques. Toutefois, lorsque les phénomènes « distincts » dommageables (par exemple: cyclone/ouragan [vent], mouvement de terrain, inondation, houle, etc.) sont liés, c'est à dire que, dans un même lieu et à une même date, l'un peut être considéré comme la conséquence de l'autre, l'événement naturel identifié est unique et relève de la catégorie du phénomène naturel générateur: cyclone/ouragan (vent), tempête (vent), etc.

Les phénomènes associés dommageables restent identifiables, comme par exemple, pour:

- la tempête du 26 décembre 1999 (vent, inondation, mouvement de terrain) ;
- la tempête des 27/28 décembre 1999 (vent, inondation, mouvement de terrain);
- l'ouragan Lenny du 17 au 19 novembre 1999 (vent, inondation, houle);
- le cyclone Dina du 22 au 23 janvier 2002 (vent, inondation, mouvement de terrain).

Lorsqu'un phénomène associé génère l'essentiel des dommages, c'est sa typologie d'aléa qui est retenue (ex : si de fortes pluies génèrent quelques inondations mais aussi un important glissement de terrain, alors on retiendra "mouvement de terrain" comme aléa qualificatif de l'événement). Le descriptif typologique de l'événement sera affiné grâce aux champs "péril" et "sous-péril" (voir plus loin).

La période de réalisation de l'événement

Elle correspond à la date de début et de fin d'événement. La date de début d'événement marque le début des dommages ou des conséquences liées à cet événement. La date de fin d'événement marque la fin des effets dommageable d'un événement.

Si certains événements sont aisés à circonscrire dans le temps (ex : une tornade qui ne dure que quelques minutes) d'autres sont beaucoup moins faciles à dater. En effet, quelle date de fin retenir pour marquer l'arrêt d'un événement inondation de plaine : la date d'arrêt de la montée des eaux ? La date de retour des eaux dans le lit mineur du cours d'eau ?

L'extension spatiale de l'événement

Un événement d'un type donné peut concerner plusieurs régions ou plusieurs pays en même temps (les inondations en Europe Centrale de l'été 2002 illustrent parfaitement cet état de fait). En revanche pour certains aléas à extension spatiale limitée (ex : les avalanches), même si celles-ci se produisent de façon synchrone (la même journée) dans un même pays ou dans plusieurs pays contigus, nous séparons les événements (chaque avalanche ou incendie de forêt constitue un événement).

L'échelle de gravité des dommages

La base de données CATNAT reprend l'intégralité des événements d'origine naturels dommageables constituant l'actualité quotidienne des catastrophes naturelles en France et dans le monde depuis janvier 2001. Les dommages correspondent à des atteintes aux personnes (évacuations, blessés ou morts), aux biens. Les dommages aux biens sont les dommages qui peuvent être couverts par une garantie d'assurance, mais aussi les dommages aux biens publics, aux infrastructures, aux réseaux, à l'environnement et, dans certains cas aux espaces naturels (comme cela est le cas pour les incendies de forêt).

Dans un but de qualification des événements nous avons mis au point pour chaque type de conséquence (humaines et matérielles) une double échelle de gravité en cinq niveaux établie à partir des articles décrivant les événements. Ces critères de classification s'inspirent très largement de ceux utilisés par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable dans le cadre de son classement annuel des événements dommageables d'origine naturel :

- Pour les conséquences humaines (nombre de personnes évacuées, sans-abris, blessées et tuées) chaque niveau de gravité répond à des critères numériques (ex : nombre de victimes) tel que cela est décrit dans le tableau ci-dessous

- Pour les conséquences matérielles les critères discriminant les différentes classes sont le degré de destruction et l'extension spatiale des dommages tel que décrit dans le tableau ci-dessous. On notera que la valeur attribuée à cette classe est déconnectée de toute notion financière (la destruction d'une maison traditionnelle en terre en Inde équivaut à la destruction d'une villa californienne), la gravité des conséquences matérielles est ici appréciée au regard du type de dommage (partiels, totaux...) subi par un bien matériel quel qu'il soit, où qu'il soit.

La classe totale d'un événement correspond au niveau le plus haut atteint par l'une des conséquences (ex : une tornade qui a fait une victime, 5 blessés et détruit 150 habitations se verra attribuer une classe "conséquences humaines" de 2 et une classe "conséquences matérielles" de 3 et donc une classe d'événement de niveau 3).

GRAVITE		CONSEQUENCE HUMAINES				CONSEQUENCES MATERIELLES	
Niveau	Qualification	Evacués	Sans-abris	Blessés	Tués	Caractérisation des dommages matériels	Extension spatiale
0	Phénomène remarquable	-	-	-	-	Pas de dommages	-
1	Petit événement	Possible	-	Possible (< 10)	-	Dommages partiels aux bâtiments (1-10) Dommage possible aux infrastructures	Ponctuel
2	Événement notable	Oui	Possible	Possible (> 10)	≤ 5	Dommages partiels aux bâtiments (10-100) Dommages totaux aux bâtiments (< 100) Dommage aux infrastructures	Localisée (i.e.: ville, canton, département)
3	Événement grave	Oui	Possible	Oui	6-50	Nombreux dommages partiels aux bâtiments (100 - 500) Nombreux dommages totaux aux bâtiments (100-500) Dommages notables aux infrastructures Conséquences économiques sectorielles locales	Moyenne (i.e.: départements, régions)
4	Catastrophe	Oui	Oui	Oui	51-500	Nombreux dommages partiels aux bâtiments (500-1000) Nombreux dommages totaux aux bâtiments (> 5000) Dommages importants aux infrastructures Conséquences économiques sectorielles régionales	Étendue (i.e.: régions multiples dans un ou plusieurs pays)
5	Catastrophe majeure	Oui	Oui	Oui	501 À 50 000	Très nombreux dommages partiels et totaux aux bâtiments Dommages très importants aux infrastructures Conséquences économiques sectorielles nationales et / ou internationales	Grande échelle (sauf séismes) (i.e.: pays entier et / ou plusieurs pays)
6	Cataclysme	Oui	Oui	Oui	$> 50 000$	Dommages partiels et totaux aux bâtiments extrêmement important Dommages aux infrastructures très étendus Dommages matériels dépassant les capacités de gestion d'un pays et nécessitant une aide extérieure Conséquences économiques sectorielles nationales et / ou internationales très importantes	Très grande échelle (sauf séismes) (i.e.: plusieurs pays, continents)

Note : Pour les incendies de forêt nous considérons les surfaces brûlées pour caractériser les dommages matériels : un feu de moins de 100 hectares sera crédité d'un niveau 1, de 100 à 1000 d'hectares sera crédité d'un niveau 2, de 1000 à 10000 d'hectares sera crédité d'un niveau 3, de 10000 à 100000 d'hectares sera crédité d'un niveau 4, de 100000 à 1 million d'hectares sera crédité d'un niveau 5 and enfin les feux > 1 million d'hectares sera crédité d'un niveau 6.

NB: les conséquences économiques d'un événement étant rarement disponibles et aisément appréciable, nous n'avons pu en faire un critère discriminant. Néanmoins, lorsque nous disposons pour certains événements de tels renseignements, nous en tenons compte dans l'attribution du niveau de classe des "conséquences matérielles". De plus le chiffre est fourni dans le champ "commentaire" de notre base de données.

Pour ce qui est des incendies de forêt nous avons considéré que les surfaces brûlées pouvaient être considérées comme des dommages matériels. Ainsi, un incendie ayant parcouru : moins de 100 ha sera crédité d'une classe de destruction de niveau 1, de 100 à 1000 ha sera crédité d'une classe de destruction de niveau 2, de 1000 à 10000 sera crédité d'une classe de destruction de niveau 3, de 10000 à 100000 ha sera crédité d'une classe de destruction de niveau 4 , de 100000 à 1 million d'ha sera crédité d'une classe de destruction de niveau 5 et enfin > 1 million d'ha sera crédité d'une classe de destruction de niveau 6.

CONTENU DE LA BASE DE DONNEES **BD CATNAT**

La BD CATNAT contient l'intégralité des événements survenus en France et dans le monde, tous périls confondus, depuis le 1er janvier 2001. Elle est mise à jour selon une périodicité annuelle mais la version interrogeable en ligne référence les événements en temps réel.

CHAMPS RENSEIGNES DANS LA BASE CATNAT					
LOCALISATION	PHENOMENOLOGIE	DATATION	CONSEQUENCES	DESCRIPTIF	DEGRE DE GRAVITE
Pays (T)	Origine Aléa (T)	Année (N)	Nbre de pers. affectées (T)	Titre article (H)	Classe conséquences humaines (N)
FIPS (T)	Aléa (T)	Mois (T)	Nbre de pers. évacuées (T)	Article (M)	Classe conséquences matérielles (N)
Continent (T)	Péril (T)	Date de début (D)	Nbre de sans-abris (N)	Commentaire (M)	Classe événement (N)
Sous-Continent (T)	Sous-péril (T)	Date de fin (D)	Nbre de blessés (N)		
Latitude (N)	Code aléa (T)		Nbre de morts (N)		
Longitude (N)	Code péril (T)		Coût estimé (MN)		
Localisation fine (M)	Code sous-péril (T)				
Autres pays concernés (M)					
Type de champs : (T) Texte - (M) Mémo - (D) Date - (N) Numérique - (H) Lien hypertexte - (MN) Monétaire					

Localisation

Pays : pays de survenance de l'événement. Dans le cas d'événements s'étendant sur plusieurs pays, le pays principal retenu est celui dans lequel l'événement à fait le plus de victimes ou de dégâts. Dans ce cas les autres pays affectés sont renseignés dans le champ "autres pays concernés"

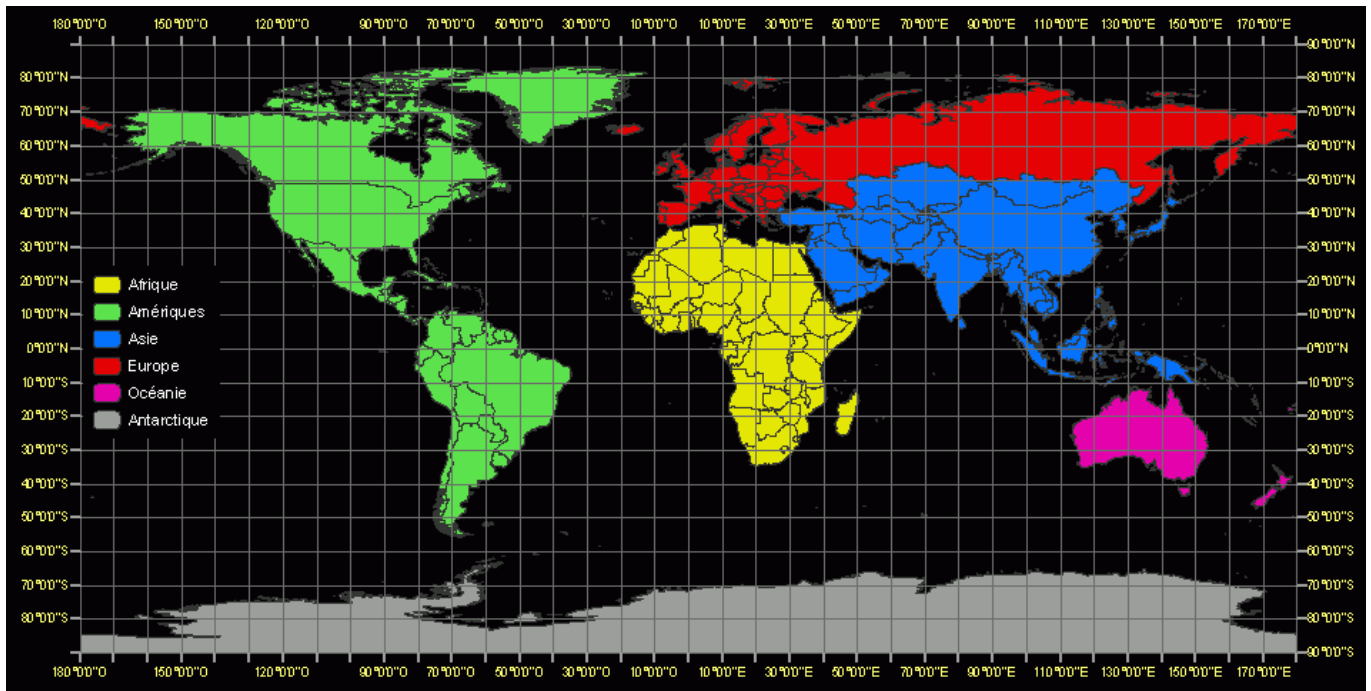
Autres pays concernés : autres pays ayant subi le même événement.

FIPS : code d'identification du pays permettant sa cartographie sous S.I.G

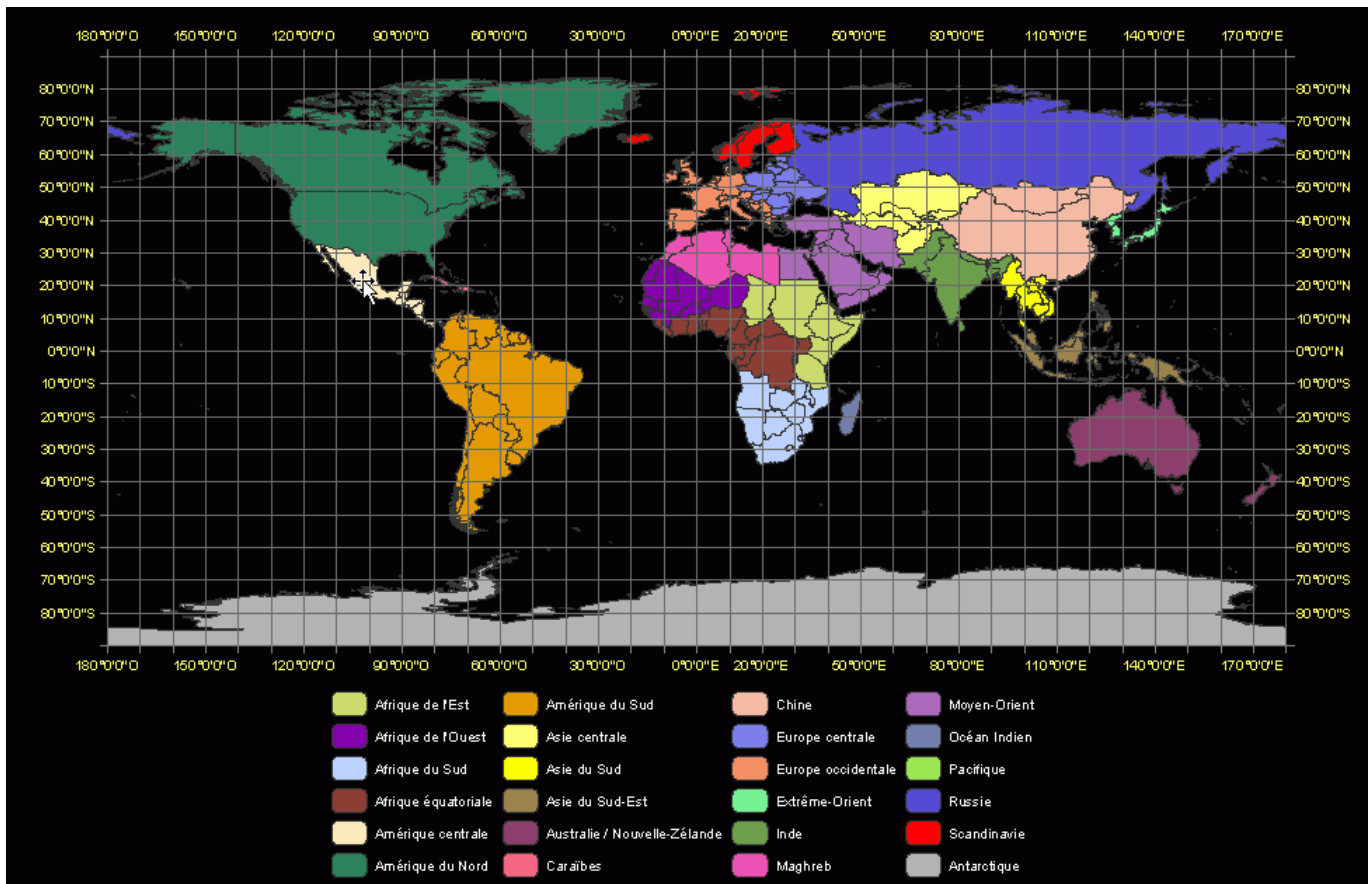
Continent : continent de survenance de l'événement. Le découpage choisi pour les continents est disponible page suivante.

Sous-continent : continent de survenance de l'événement. Le découpage choisi pour les sous-continent est disponible page suivante.

Localisation fine : région, département, province, état, ville dans lequel s'est produit l'événement (champ pas toujours renseigné)



Découpage des continents retenu pour la BD CATNAT



Découpage des sous-continent retenu pour la BD CATNAT

Latitude / Longitude : coordonnées géographiques de l'événement (les références choisies sont celle du lieu où les dommages matériels ou humains ont été les plus importants). Ces informations peuvent être importées dans n'importe quel Système d'Information Géographique (S.I.G)

Phénoménologie

Une des caractéristique de la base de données CATNAT est d'utiliser une typologie d'aléa très précise puisque les phénomènes peuvent avoir jusqu'à 3 niveaux de qualification : aléa / péril / sous-péril (exemple pour un événement inondation torrentielle : l'aléa sera "inondation", le péril pourra être "crue" et le sous-péril pourra être "débordement torrentiel"). Afin de pouvoir effectuer des requêtes plus facilement, chaque aléa / péril / sous-péril est identifié de 2 manières : en toute lettre et grâce un numéro de code.

Origine : qualificatif de l'origine de l'événement : climatique, météorologique, géologique, hydrologique, spatial

Aléa : qualificatif général de la famille du phénomène naturel principal à l'origine de l'événement

Péril : qualificatif précis du phénomène naturel principal à l'origine de l'événement

Sous-péril : qualificatif fin du phénomène naturel principal à l'origine de l'événement (champ pas toujours renseigné car dépendant du type d'aléa considéré)

Code aléa : code numérique correspondant à l'aléa principal de l'événement considéré. Ce code a été créé afin de faciliter les requêtes sous les gestionnaires de bases de données

Code péril: code numérique correspondant au péril de l'événement considéré. Ce code a été créé afin de faciliter les requêtes sous les gestionnaires de bases de données

Code sous-péril: code numérique correspondant au sous-péril de l'événement considéré. Ce code a été créé afin de faciliter les requêtes sous les gestionnaires de bases de données

DESCRIPTIF DE LA PHENOLOGIE UTILISEE AVEC LES CODES CORRESPONDANT

CLIM– climatique / MET – Météorologique / HYDRO – Hydrologique / GEO – Géologique / GEO – Géologique / SPA - Spatial

01 INONDATIONS ET COULEES DE BOUE

- 011 Par crue
 - 0111 Débordement de plaine
 - 0112 Débordement torrentiel
 - 0113 Crue d'embâcle / débâcle
- 012 Par ruissellement
 - 0121 Ruissellement rural (coulée de boue)
 - 0122 Ruissellement urbain
- 013 Lave torrentielle
- 014 Par remontée de nappe
- 015 Par submersion marine
- 016 Par rupture de digue ou de barrage
- 017 Par rupture de barrage naturel

02 MOUVEMENTS DE TERRAIN

- 021 Glissement de terrain
- 022 Effondrement
 - 0221 Naturels (fontis)
 - 0222 Anthropique (mine)
- 023 Eboulements et chutes de pierres / blocs
 - 0231 Chutes de pierres ou de blocs
 - 0232 Eboulement en masse
- 024 Affaissements
 - 0241 Naturel
 - 0242 Anthropique
- 025 Recul du trait de côte et de falaises
 - 0251 Recul de côte basse
 - 0252 Recul de côte à falaise
 - 0253 Recul de berges fluviales

03 SEISMES

- 031 Séismes tectoniques
- 032 Séismes sismo-volcaniques

04 AVALANCHES

- 041 De neige
- 042 Glaciaire

05 ERUPTIONS VOLCANIQUES

- 051 Coulées de lave
- 052 Coulées pyroclastiques

- 053 Retombées aériennes
- 054 Emanations de gaz
- 055 Lahars

06 INCENDIES DE FORET

07 CYCLONES ET TEMPETES TROPICALES

- 071 Tempêtes tropicales
- 072 Cyclones
- 073 Dépressions tropicales

08 TEMPETES TEMPEREES

- 081 Tempêtes tempérées
- 082 Tempêtes de sable

09 ORAGES

- 091 Orages
- 092 Foudre

10 GRELE

11 TORNADES ET TROMBES

- 111 Tornades
- 112 Trombes

12 BLIZZARDS, NEIGE ET PLUIES VERGLACANTES

- 121 Blizzards (tempêtes de neige)
- 122 Pluies verglaçantes
- 123 Froids

13 CHALEUR

- 131 Vagues de chaleur
- 132 Canicules

14 SECHERESSES

15 INTEMPERIES

- 151 A dominante pluvieuses
- 152 A dominante venteuse
- 153 A dominante neigeuse

16 TSUNAMIS

- 161 D'origine sismique
- 162 D'origine volcanique
- 163 D'origine gravitaire (mvt de terrain sous-marin)

17 PHENOMENES EXTRA TERRESTRES

- 171 Chute de météorites / astéroïdes
- 172 Tempêtes solaires

Datation

Année : année de survenance de l'événement. Dans le cas d'un événement qui couvrirait plusieurs années, l'année de début d'événement fait référence.

Mois : mois de survenance du début de l'événement

Date de début: date de commencement de l'événement.

Date de fin: date de fin de l'événement. Attention, certains événements s'étendant sur plusieurs semaines (inondations liées à la mousson, sécheresses...), il est donc difficile de les circonscrire précisément dans le temps. Aussi, cette date est à prendre avec précaution car elle correspond souvent à la fin de la médiatisation de l'événement ce qui, sur le terrain, ne signifie pas nécessairement que tout est terminé.

Conséquences

Nombre de personnes affectées : estimation du nombre de personnes directement affectées par un événement (champ pas toujours renseigné car dépendant du type d'information à la source)

Nombre de personnes évacuées : nombre de personnes évacuées lors de l'événement considéré (champ pas toujours renseigné car dépendant du type d'information à la source)

Nombre de personnes sans-abri : nombre de personnes sans-abri lors de l'événement considéré (champ pas toujours renseigné car dépendant du type d'information à la source)

Nombre de blessés : nombre de personnes blessées lors de l'événement (champ vide = absence de blessé)

Nombre de morts : nombre de personnes décédés lors de l'événement (champ vide = absence de victime). Les personnes signalées comme disparues dans les articles décrivant l'événement sont comptabilisées comme victimes.

Coût estimé : coût de l'événement en dollars. Il s'agit ici d'un coût total estimé provenant de sources multiples : réassureurs, gouvernement, ONG internationales... Dans la plupart des cas ce paramètre n'est disponible que plusieurs mois après l'événement considéré et pour les événements les plus importants. ATTENTION : l'indice de notation de l'événement ne tient pas compte de ce paramètre dans la mesure où celui-ci n'est disponible que pour environ 15 % des événements.

Degré de gravité

Indice conséquences humaines : indice synthétique caractérisant la gravité des conséquences humaines d'un événement au regard des critères définis dans le tableau ci-dessous.

Indice conséquences matérielles : indice synthétique caractérisant la gravité des conséquences matérielles d'un événement en fonction des critères définis dans le tableau ci-dessous. Attention la valeur de cet indice est déconnectée de toute notion financière (la destruction d'une maison traditionnelle en terre en Inde équivaut à la destruction d'une villa californienne), la gravité des conséquences matérielles est ici appréciée au regard du type de dommage (partiels, totaux...) subi par un bien matériel quel qu'il soit, où qu'il soit.

Indice événement : indice synthétique caractérisant la gravité de l'événement considéré au regard de ses conséquences humaines et matérielles. Sa valeur correspond à la valeur la plus haute définie dans "l'indice conséquences humaines" et "l'indice conséquences matérielles".

Descriptif

Titre de l'article : titre de l'article permettant de le localiser lors d'une navigation en ligne

Zone : code signalant si l'événement concerne la France / Dom (F) ou l'étranger (M)

Article : article correspondant à l'événement. Attention ce champ ne reprend pas les éventuelles photos et autres encarts de développement présents dans les articles en ligne. Pour y accéder il est nécessaire de cliquer sur le lien hypertexte de l'événement. Dans quelques cas (moins de 0,5% des événements), nous ne disposons pas d'article complet mais de quelques caractéristiques de l'événement (nombre de victime, date, type d'aléa...), dès lors le contenu du champ est "ND".

Commentaires : résumé synthétique des dommages ou notes spéciale propre à l'événement.



Exemple d'un événement référencé dans la BD CATNAT

PAYS Chine	FIPS CH	Continent Asie	Sous-continent Chine	Latitude 43.13	Longitude 91.23	Localisation fine	Autres pays concernés:	
Origine aléa Atmosphérique	Aléas 14 Sécheresses	Périal	Sous-type périal	Code origine aléa ATM	Code aléas 14	Code périals	Code sous périals	
Année 2009	Mois Janv.	Date début 08/01/2009	Date fin 05/02/2009					
Nbre pers affectées:	Nbre évacués	Nbre blessés 0	Nbre victimes 0	Nbre sans-abris	Indice csq humaines 2	Indice csq matérielles 2	Indice evt 2	Coût estimé (\$) \$0.00
Commentaires		Titre article: Le Nord et l'Est de la Chine en proie à une forte sécheresse			Zone: M	ID: 125		

Articles

05/02: Certaines régions du centre et du nord de la Chine ont été placées en état d'alerte en raison de la sécheresse qui menace les récoltes et l'activité agricole, rapporte la presse officielle.

Le Centre d'Etat pour le contrôle des inondations et la lutte contre la sécheresse a diffusé la veille une alerte orange qui invite les autorités locales à accorder une aide prioritaire aux zones touchées.

La sécheresse sans précédent qui a débuté en novembre a affecté 9,73 millions d'hectares de champs cultivés. 46% de la superficie totale des cultures de blé sont menacés dans huit province

08/01: Six provinces dans le nord et l'est de la Chine connaissent une sécheresse prolongée qui affecte l'approvisionnement en eau des habitants, du bétail et les récoltes.

Environ un million de personnes et 160 000 têtes de bétail font face à une pénurie d'eau potable en raison d'une sécheresse qui dure depuis octobre dernier. Il n'y a pas eu de précipitation depuis novembre dernier. La sécheresse a affecté 520 000 hectares de blé, dont 140 000 hectares sont très touchés.

Des travaux d'irrigation ont été payés et de nouveaux puits creusés. Du personnel a été enrôlé pour transporter de l'eau potable à ceux qui ont du mal à en obtenir.

La sécheresse a aussi ravagé d'autres provinces telles le Shandong, le Henan, le Hebei, l'Anhui et le Gansu, toutes grandes productrices de blé.

Les autorités responsables des eaux de l'Anhui ont indiqué que les régions affectées ont mobilisé plus de 600 000 personnes et financé 30 000 puits pour lutter contre la sécheresse. Des paysans dans certaines régions de l'Anhui ont reçu des subventions.

Le ministère chinois de l'Agriculture a indiqué que 5,42 millions d'hectares de champs cultivés ont été touchés par la sécheresse dans ces six provinces, soit 5 fois plus que l'année précédente.

